

R.L.P.

Règlement Local de Publicité

Commune de SAINT-JUST CHALEYSSIN

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt
du projet d'élaboration du RLP
en date du 2 septembre 2022.

Le Maire,
Isabelle HUGOU



St Just Chaleyssin





ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE COMMUNE DE SAINT-JUST CHALEYSSIN

CONTENU

1 – RAPPORT DE PRESENTATION

2 – REGLEMENT ET ANNEXES

Annexe n°1 : Le document graphique dénommé « zonage » faisant apparaître les zones

Annexe n°2 : le document graphique faisant apparaître le secteur protégé

Annexe n°3 : le document graphique faisant apparaître les limites d'agglomération et l'agglomération

Annexe n°4 : l'arrêté municipal fixant les limites d'agglomération et l'agglomération